



Commune de

# Cerfontaine

**Bulletin Communal  
Pour l'Information**

Trimestriel  
Juin 2023

**N° 64**

**Daussois**

**Senzeilles**

**Silenrieux**

**Soumoy**

**Villers-deux-Eglises**



Marbre du rondpoint de la rue Houpière à Senzeilles,  
après l'intervention artistique du sculpteur Luc De  
Man, de passage à Cerfontaine en avril dernier.



# Cerfontaine

Rue de la Gare, 22  
Tél. 071/33.47.75

**Intermarché**  
by Mestdagh

Jours fériés  
de 9h à 13h



Horaires d'été

**Du lundi au dimanche  
de 9h à 19h**

Horaires d'hiver : Le lundi de 13h à 19h  
Du mardi au Samedi de 9h à 19h - Le dimanche de 9h à 13h

## Restaurant Chinois **CHEUNG**

**Plats à emporter - 10%**

**Tél : 071 / 63 45 99**

**Gsm : 0477 / 77 28 20**

**44, Rue de Beaupont  
5630 SILENRIEUX**

### *Buffet à volonté*

*Tous les 2e dimanches du mois  
uniquement le midi à partir de 12h30*

*Ouvert tous les jours  
(fermé le mardi, mercredi  
et samedi midi sauf jours fériés)  
De 12h à 14h et de 18h à 22h*

## Funérariums

**S.A. L. Dumay - Canard et Fils  
Berzée - Cerfontaine - Walcourt**

Pompes funèbres services 24/24,  
caveaux, monuments rénovation  
et nouveau, fleurs, vases et plaques  
commémoratives, assurances décès,  
embaumement par embaumeur agréé

Tél: 071/64 42 50 - Gsm: 0473/757 236  
Fax: 071/64 49 19  
[info@dumay-canard.be](mailto:info@dumay-canard.be)  
[www.defunt.be](http://www.defunt.be)



Infirmière  
**Ceulemans Jennifer**

tél. : 0491 760 628

PRÉLÈVEMENTS SANGUINS ET BIOLOGIQUES  
TEST COVID SUR RENDEZ-VOUS

Horaires : les mardis, jeudis et certains samedis de 7h à 10h  
Prises de RDV aussi via [www.rdv360.com/laboratoire-de-senzeilles](http://www.rdv360.com/laboratoire-de-senzeilles)

Rue Trieu du Loup 91 - 5630 Senzeilles



**Au Château Nougatine**  
RESTAURANT

*Soyez les bienvenus  
dans notre restaurant*

Au Château Nougatine  
Grand Rue 44 - 6470 Rance  
**0497 03 86 22**

### HORAIRES

Du jeudi au samedi  
de 12h à 14h30  
et de 18h30 à 20h30

Le dimanche de 12h à 14h30

[WWW.CHATEAU NOUGATINE.BE](http://WWW.CHATEAU NOUGATINE.BE)

**Regifo**  
Edition

Ce bulletin est réalisé par  
la sprl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous!

**071/740 137 - [info@regifo.be](mailto:info@regifo.be) - [www.regifo.be](http://www.regifo.be)**



Votre conseiller en communication, **Eric VANSTEENWINCKEL** se fera un plaisir de vous rencontrer.

**Prenez contact avec lui au 0498/538 848**

## Service d'aide-ménagère Centrale de repassage

**Picobeleau**

Infos :  
**071/700671**



**Nous engageons des  
aide-ménagère(s)  
Renseignez-vous!**

Régions de  
Walcourt, Gerpennes,  
Bois-de-Villers, Gozée  
[www.picobeleau.net](http://www.picobeleau.net)  
[job@picobeleau.net](mailto:job@picobeleau.net)



## Le Mot du Député-Bourgmestre

Tout d'abord je souhaite **plein succès aux étudiants** de notre entité qui sont en session d'examens.

L'été 2023 sera à nouveau riche en organisations festives. Bien entendu, dans notre Entre-Sambre-et-Meuse rurale, nous savons que les **Marches folkloriques** occupent une place importante dans le cœur de bon nombre de villageois. Le son des fifres et des tambours résonnera dans les 6 villages de l'entité : le 11 juin à Daussois (Marche St-Vaast), le 02 juillet à Villers-deux-Eglises (Marche St-Pierre), le 30 juillet à Silenriex (Marche St-Anne), le 15 août à Cerfontaine (Marche St-Lambert), le 27 août à Soumoy (Marche St-André) et le 24 septembre à Senzeilles (Marche St-Martin).

Dans d'autres domaines, n'oublions pas le **Holy Lakes Festival** le 08 juillet sur le site du Complexe sportif du Moulin à Cerfontaine ni les deux organisations traditionnelles du 1<sup>er</sup> week-end du mois d'août : la **Festi Garden de Senzeilles** et la **Foire Verte de l'Eau d'Heure** à Cerfontaine.

Pour connaître plus en détail le programme estival pour les six villages de notre entité...et les alentours, n'hésitez pas à contacter l'Office du Tourisme, Place de l'Eglise, 9. Tél. : 071/64.46.67 – Courriel : [cerfontaine.tourisme@gmail.com](mailto:cerfontaine.tourisme@gmail.com) – Facebook : Office du Tourisme de Cerfontaine.

Par le biais de ce bulletin communal, je vous **invite au te deum du 21 juillet, qui se déroulera à 11h en l'église de Cerfontaine, ainsi qu'à la réception qui le suivra**. Ce même jour, le traditionnel « brûle-au-vent » débutera à 18h au kiosque. Et à 23 h, grâce à un partenariat entre l'Administration communale, le Cercle d'Animation et le Syndicat d'Initiative de Cerfontaine, un feu d'artifice sera tiré de la Place de l'Eglise de Cerfontaine, sauf si les caprices de la météo en décident autrement...

Votre Bourgmestre,  
Christophe BOMBLED  
Député fédéral

### **Permanences du Député-Bourgmestre : A l'Administration communale, sur rendez-vous.**

- Tél. : 0475/31.15.28
- Courriel : [christophe.bombled@cerfontaine.be](mailto:christophe.bombled@cerfontaine.be) ou [christophe.bombled@gmail.com](mailto:christophe.bombled@gmail.com)

### **Sommaire**

Accès aux services communaux	p. 4	Foire Verte de l'Eau d'Heure	p. 9
Enseignement – Travaux – Troisième âge		Déclarer sa remorque	p. 9
André CHABOTAUX	p. 5	Les Espèces Exotiques Envahissantes	p. 10
Lucile MEUNIER	p. 5	Connect my Home	p. 10
Service du CPAS - Céline MOTTE	p. 6	Senior Focus	p. 11
Conseils communaux	p. 6	Ecole Communale de Senzeilles	p. 12
Croix-Rouge	p. 7	Ecole primaire de Silenriex	p. 12
Info 1712	p. 7	Ecole Communale de Cerfontaine-Centre	p. 13
Office du Tourisme	p. 8	Heures de fermeture des débits de boissons	p. 14
Concours Façades Fleuries 2023	p. 9	Cerfontaine Basket	p. 15

## Permanence des services administratifs - Fermeture des bureaux

Le service Population – Etat-civil est accessible sur rendez-vous le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> samedi matin du mois.

**Nous vous informons par ailleurs que les bureaux seront fermés :**

- le vendredi 21/07 (fête nationale)
- le lundi 14 et le mardi 15/08 (Assomption)

## Accès aux services communaux

Le télétravail étant d'application à raison d'un jour/semaine, nous recommandons donc à la population de privilégier les contacts téléphoniques ou par email avant de venir sur place.

Les horaires complets sont consultables sur le site Internet communal ([www.cerfontaine.be](http://www.cerfontaine.be)), dans la section « ma commune/ services communaux ».

- Comptabilité – Finances – Bulletin communal : 071 27 06 21 – [noemie.bombled@cerfontaine.be](mailto:noemie.bombled@cerfontaine.be)
- Enseignement – Taxes – Immondices : 071 27 06 14 – [sarah.salmon@cerfontaine.be](mailto:sarah.salmon@cerfontaine.be)
- Informatique – Site Internet communal – Fermages – Logement - Planification d'urgence – DPD : 071 27 06 10 – [sylvain.lovey@cerfontaine.be](mailto:sylvain.lovey@cerfontaine.be)
- Locations de salles – Secrétariat du Conseil – Marchés publics : 071 27 06 20 – [muriel.motte@cerfontaine.be](mailto:muriel.motte@cerfontaine.be)
- Jeunesse – Activités culturelles : 071 27 06 11 – [cindy.preaux@cerfontaine.be](mailto:cindy.preaux@cerfontaine.be)
- Population – Etat-civil – Vente de bois de chauffage – Eclairage public – Ramassage des encombrants : 071 27 06 25/26/29 – [stephanie.duchateau@cerfontaine.be](mailto:stephanie.duchateau@cerfontaine.be) – [emmanuel.jouniaux@cerfontaine.be](mailto:emmanuel.jouniaux@cerfontaine.be)
- Service du personnel : 071 27 06 22 – [isabelle.devuyst@cerfontaine.be](mailto:isabelle.devuyst@cerfontaine.be)
- Urbanisme – Cadastre – Voirie – Environnement : 071 27 06 23 – [alain.jamme@cerfontaine.be](mailto:alain.jamme@cerfontaine.be)
- Secrétariat du Collège – Assurances : 071 27 06 24 – [carole.motte@cerfontaine.be](mailto:carole.motte@cerfontaine.be)
- Service technique – 0476 63 58 48 – [rudy.colin@cerfontaine.be](mailto:rudy.colin@cerfontaine.be)
- Directeur Général f.f. : 071 27 06 10 – [sylvain.lovey@cerfontaine.be](mailto:sylvain.lovey@cerfontaine.be)
- Directeur Financier : 071 27 06 27 – [philippe.detry@cerfontaine.be](mailto:philippe.detry@cerfontaine.be)



### André CHABOTAUX,

*1<sup>er</sup> Echevin, échevin des travaux,  
de l'enseignement, des cimetières  
et des salles*

*Rue du Moulin, 3 - 5630 CERFONTAINE  
GSM : 0476 / 740 122*

*[Andre.chabotiaux@skynet.be](mailto:Andre.chabotiaux@skynet.be)  
Permanence à l'Administration  
communale sur rendez-vous*

## 1. ENSEIGNEMENT

L'année scolaire touchant à sa fin, le collège communal, en concertation avec les directrices des écoles, prépare la rentrée scolaire 2023 – 2024 en se référant aux relevés de population scolaire au 16/01/2023 pour la section primaire et au 30/09/2022 pour les maternelles. Les désidératas de nos enseignantes sont pris en compte quant à leur temps de travail, et ce tout en suivant les consignes de la Communauté Française.

Toutefois, pour les nouveaux arrivants et pour les parents dont les enfants entament leur scolarité, je tiens à signaler que les implantations scolaires disposent de multiples services, dont les suivants :

- Garderie **gratuites** (matin, midi, soir)
- Cyber classe dans chaque implantation
- Eveil des langues dès la première maternelle
- Mise à disposition du car communal pour les déplacements pédagogiques, prévention routière

avec la zone de police Hermeton-et-Heure, excursions scolaires, devoir de mémoire lors des fêtes patriotiques.

L'ensemble de ces services est entièrement à charge de la commune et correspond à une dotation de plus de 85 € par enfant.

### Inscriptions

Pour tout renseignement ou inscription, les directions des écoles sont à votre disposition jusqu'au **11 juillet 2023**, à partir du **17 août 2023**, ainsi que sur rendez-vous.

<i>Pour l'école de Cerfontaine-Centre, vous pouvez contacter</i>	<i>Pour l'école Cerfontaine-Villages (Daussois, Senzeilles, Silenrieux, Villers-Deux- Eglises), vous pouvez contacter</i>
<i>Mme Anne JACQMART, Directrice Place de l'Eglise, 1 5630 CERFONTAINE Tél. 071/270 628 ou 0472/252 429 <a href="mailto:ecoledecerfontaine@skynet.be">ecoledecerfontaine@skynet.be</a></i>	<i>Mme Isabelle DUDART Directrice RUE Houpière, 236 5630 SENZEILLES Tél. 071/506 760 ou 0498/280 060 <a href="mailto:ecvisabelledudart@gmail.com">ecvisabelledudart@gmail.com</a></i>

**Pour rappel, la rentrée scolaire est fixée cette année au lundi 28 août 2023.**



## 2. TRAVAUX

Rénovation des voiries d'une partie de la rue du Pont Rouge à Senzeilles, la rue du Tilleul et la Grand-Rue à Daussois :

un ajout impératif pour l'égouttage de la rue du Tilleul a retardé l'approbation du dossier pour lequel nous venons d'obtenir l'accord imminent du pouvoir subsidiant.

Je rappelle que la commune est tributaire du long cheminement des dossiers dépendant du pouvoir subsidiant, du bureau d'études, ainsi que de l'approbation des soumissions avant de pouvoir réaliser la rénovation d'une voirie.

**Rappel : De nombreux dépôts clandestins, tels encombrants, poubelles organiques, sont laissés devant les bulles à verres par des personnes peu scrupuleuses. Les cartons, les poubelles organiques et les PMC sont régulièrement collectés suivant le calendrier, et un recyparc est à la disposition de la population, il est impératif de respecter le tri de ces déchets afin d'éviter les dépôts**

**clandestins. Respectons notre environnement et notre belle commune.**

## 3. TROISIEME AGE

Plusieurs services de la Province de Namur sont à la disposition de nos aînés afin que chaque personne puisse concevoir et gérer son propre projet de vie pour vieillir libre dans son domicile. Plusieurs aides adaptées et de qualité permettent ainsi la liberté de choix de rester dans son entourage familial :

**a. Le Catupan :** centre d'appels téléphoniques unique pour personnes âgées de la province de Namur 0800 23 147 (numéro gratuit).

### b. Télépronam

La sécurité au bout du doigt afin de prévenir une des relations de famille, amis, voisins, ou le 112 en cas d'urgence. Une équipe à votre service : 081/729 510.

André CHABOTAUX,  
1<sup>er</sup> échevin



### Lucile Meunier

3<sup>e</sup> échevine

Echevine de la Culture et des Sports

Rue des Trieux, 5

5630 Daussois

0475 54 23 39

lucile.meunier2@outlook.fr

Chères, chers habitants de Cerfontaine,

Le printemps fut long et humide. Les beaux jours ont tardé à pointer leur nez mais l'été arrive et nous espérons maintenant profiter du soleil.

Toutes les activités sportives de plein air ont repris. Senzeilles et Silenrieux vibrent de nouveau lors des luttes de balle-pelote. Signalons déjà qu'en septembre se tiendra une exposition.

En ce mois de juin, Daussois a entamé la saison des marches folkloriques, puis Villers, Silenrieux et Cerfontaine suivront. C'est toujours un moment émouvant d'entendre tambours et fifres résonner dans nos villages.

Les expositions se poursuivent chaque mois avec des sujets très divers. N'hésitez pas à pousser la porte de l'Office du tourisme. L'Harmonie royale vous invite déjà à son blind test du 30 septembre et au Concert d'automne le lendemain.

Le calendrier scolaire a été modifié mais je souhaite déjà une bonne fin d'année à tous les jeunes avant des vacances bien méritées, que nous espérons sous le soleil et la chaleur.

MEUNIER Lucile



### Céline MOTTE

Présidente du CPAS

Membre du Collège Communal

GSM : 0474/61.84.50

celine-motte@hotmail.com

**Les services du CPAS sont là pour vous !**

### Le taxi social

**Le Taxi Social circule tous les jours ouvrables dans un rayon déterminé selon le but de la course :**

- 70 KM pour les examens médicaux. (Déplacements vers les hôpitaux de Charleroi, de Namur, de Chimay et de Mont-Godinne)

- 50 km pour se rendre chez un avocat, notaire, tribunal, justice de paix.
- Les communes limitrophes à Cerfontaine pour les autres motifs (Courses alimentaires, etc...)

Les demandes d'intervention en dehors du rayon d'action devront faire l'objet d'une demande particulière au CPAS et ne pourront être satisfaites qu'après accord du Bureau Permanent.

**Le tarif : 0,41 €/km et 5€/heure d'attente.**

**Renseignements & réservations** du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 12h30 à 15h00 au 0479/09.33.96.

## Service de repassage

Savez-vous qu'il existe un service de repassage à Cerfontaine ?

### Pour qui ?

- Les personnes de plus de 65 ans
- Les bénéficiaires du Revenu d'Intégration Sociale
- Les personnes qui bénéficient de l'intervention majorée en matière d'assurance soins de santé.
- Les personnes reconnues souffrant d'un handicap par l'AVIQ
- Les personnes qui disposent d'un revenu annuel net imposable, selon le dernier avertissement extrait de rôle, ne dépassant pas 22.011,89 € s'il s'agit d'un isolé et 29.275,82 € s'il s'agit d'un ménage. Ces montants sont à majorer de 3.081,67 €/an par personne à charge
- Les demandeurs(euses) d'emploi
- Les personnes visées par la loi du 05 juillet 1998 relative au règlement collectif de dettes
- Les personnes bénéficiant d'une allocation de remplacement de revenu ou d'une allocation d'intégration, sur base de la loi du 27 février 1987 relative aux allocations aux personnes handicapées

**Prix ? 8,50€/heure**

**Où ?** Le dépôt et la reprise des mannes se font à la Rue Au-delà de l'Eau 8a à Cerfontaine

- mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 15h00.
- jeudi et vendredi de 9h00 à 12h30 – 13h30 à 15h30.

## Les repas à domicile

**Quand ?** Du lundi au vendredi (sauf jour férié)

**Prix ?**

- Prix du repas : 7,75€
- Statut BIM – OMNIO (anciennement VIPO) : 6,5€
- Soupe : 1,25€

## Magasins de seconde main

**Pour tout renseignement ou prise de rendez-vous, un seul numéro : 071/63.48.18.**

## Conseils communaux

### Séance du 20/02/2023

- Démission de Monsieur Hubert LECHAT, Conseiller communal – Acceptation.
- Vérification des pouvoirs, prestation de serment et installation en tant Conseiller Communal – Monsieur LEPINE André. (point reporté vu le désistement d'André Lépine)
- Zone de secours DINAPHI – Budget exercice 2023 – Dotation de la Commune de Cerfontaine de 184.184,45 € - Approbation.
- Ores Assets – Renouvellement de la centrale d'achat pour l'éclairage public pour 4 ans - Décision.
- Fabrique d'église de Villers-deux-Eglises – Budget 2023 – Participation communale de 6.674,65 € - Approbation.

### Séance du 27/03/2023

- Vérification des pouvoirs, prestation de serment et installation en tant Conseiller Communal – Monsieur DELWART Joseph. (point reporté car absence excusée de Joseph Delwart)
- Compte Communal – Bilan et Compte de résultat – Exercice 2022 – Approbation.
- Location de chasse sur le territoire de Villers-deux-Eglises – Lot 2 – Monsieur BOTTE Willy – Décision.
- Modification de voirie – Déplacement d'une partie du tronçon du sentier vicinal n°77 repris à l'atlas des chemins vicinaux de Silenrieux - Décision.
- Modification de voirie – Déplacement d'une partie du tronçon du sentier vicinal n°68 repris à l'atlas des chemins vicinaux de Silenrieux - Décision. (Refus)
- Modification de voirie – Suppression de 3 tronçons de sentiers vicinaux n°59, 65 et 66 repris à l'atlas des chemins vicinaux de Cerfontaine - Décision.
- Vente d'une partie de parcelle communale cadastrée 1<sup>ère</sup> division, section C 692 D 5 pie sise à la rue du Pont Rouge à Senzeilles - Décision.

### Séance du 24/04/2023

- Vérification des pouvoirs, prestation de serment et installation en tant Conseiller Communal – Monsieur DELWART Joseph.
- Rapport de Rémunération 2022 - Approbation.
- Location de parcelles communales – MILLE Etienne – Renon Lot 5 du sommier communal de Soumoy – Cession de bail à ferme au profit de son fils MILLE Eric - Décision.
- Prise de participation de la Commune de Cerfontaine dans IGRETEC – Décision de souscrire et de libérer une part A1 « communes » au prix de 6,20 € - Décision.
- Assemblée Générale ordinaire du 23.05.2023 – Société Intercommunale IMIO - Approbation.
- Participation de la Commune de Cerfontaine au projet Action Sculptures 2023/2024 – Convention de partenariat aux niveaux global et local – Approbation.

### Séance du 22/05/2023 (sous réserve de l'approbation du procès-verbal par le conseil communal, lors de la séance du mois de juin)

- Démission de Madame Hélène LEPERE, Conseillère communale – Acceptation.
- Vérification des pouvoirs, prestation de serment et installation en tant Conseiller Communal – Monsieur DEPRESZ Bernard.
- Désignation d'un délégué à l'assemblée générale de l'Intercommunale BEP, en remplacement de Monsieur Hubert LECHAT - Décision.
- Désignation d'un délégué à l'assemblée générale de l'Intercommunale BEP-ENVIRONNEMENT, en remplacement de Monsieur Hubert LECHAT - Décision.

- Désignation d'un délégué à l'assemblée générale de l'Intercommunale BEP-EXPANSION ECONOMIQUE, en remplacement de Monsieur Hubert LECHAT - Décision.
- Désignation d'un délégué à l'assemblée générale de l'Intercommunale INASEP, en remplacement de Madame Hélène LEPERE - Décision.
- Désignation d'un délégué au comité de contrôle de la distribution d'eau de l'intercommunale INASEP, en remplacement de Madame Hélène LEPERE - Décision.
- Désignation d'un représentant du pouvoir organisateur à la Commission Paritaire Locale, en remplacement de Madame Hélène LEPERE - Décision.
- Assemblée Générale Ordinaire de l'Inasep du 21.06.23 – Approbation.
- Assemblée Générale Ordinaire du 20.06.23 – Société Intercommunale Bureau Economique de la Province de Namur – Approbation.
- Assemblée Générale Ordinaire du 20.06.23 – Société Intercommunale Bureau Economique de la Province de Namur Environnement – Approbation.
- Assemblée Générale Ordinaire du 20.06.23 – Société Intercommunale Bureau Economique de la Province de Namur Expansion Economique – Approbation.
- Assemblée Générale du 22.06.23 – Société Intercommunale IDEFIN – Approbation.
- Fabrique d'Eglise de Cerfontaine – Compte 2022 – Excédent de 2.276,17 € – Approbation.
- Vente de bois de chauffage 2023 – Exercice 2024 – Approbation.
- Recrutement par appel public de deux manoeuvres-lourds du niveau E – Echelle E2 – Fixation des conditions de recrutement – Décision.
- Règlement de travail – Modifications – Approbation.
- Subvention exceptionnelle au comité de jumelage Cerfontaine-Louiseville – Décision.
- Emplois vacants dans l'enseignement communal, année scolaire 2023-2024.
- Article L 1122-24 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation déposé par Monsieur Stéphane HARDY, Conseiller Communal – AG ordinaires du 15/06/2023 de la Société intercommunale ORES Assets - Approbation
- Article L 1122-24 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation déposé par Monsieur Stéphane HARDY, Conseiller Communal – Appel à projet « Résilience biodiversité climat » - Convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec le BEP en vue d'un dépôt de candidature concernant la rue des Montys – Application de l'exception « In House conjoint ».-



## Maison Croix-Rouge CerWal

### Appel aux volontaires

La MCR « CerWal » **recherche activement** des volontaires pour remplir certaines fonctions tant au sein du comité restreint (un-e secrétaire) que pour les activités organisées et à développer au sein de la MCR (des chauffeurs-euses accompagnateurs-trices VSL, des promoteurs-rices et accueillants-es au don de sang,...).

Notre maison Croix-Rouge a un beau potentiel et a besoin, pour se développer, de volontaires en suffisance. Si **vous souhaitez offrir un peu de votre temps** aux personnes les plus fragilisées, n'hésitez pas à nous contacter : 0476 280 237 [MCR.Cerwal@croix-rouge.be](mailto:MCR.Cerwal@croix-rouge.be)

Cet appel ne se limite pas à vous ; il s'adresse aussi à ceux et celles qui, autour de vous, pourraient être intéressés à offrir un peu de leur temps.

### Prochains évènements

Parce qu'à l'heure actuelle, aucun médicament ne peut se substituer au sang humain ou à ses composants. Or chaque jour, des centaines de malades ou accidentés ont besoin d'une transfusion pour survivre et guérir. C'est pour cela que nous avons besoin de votre générosité et de vos dons au quotidien !

**Collecte de Sang** à la salle « Le Cerf » à Cerfontaine le **mardi 13 juin 2023 de 14h30 à 19h**

Activation du 1722

## J'ai besoin d'aide, qui appeler ?

Une vie peut être en danger ? Un incendie ?

oui → Appelez le 112

non → J'ai besoin de l'aide des pompiers ?

oui → Utilisez le formulaire en ligne des pompiers [www.1722.be](http://www.1722.be) ou Appelez le 1722

non → Réparez vous-même ou Faites appel à un professionnel qualifié

**112**  
sos

En cas d'incendie ou si une vie est en danger, c'est toujours le 112 qu'il faut appeler !

**Quelques exemples**

- danger sur la voie publique (obstacle sur la chaussée, tuites ou pierres détachées, ...)
- risque d'effondrement
- incident avec blessé

**1722**

Le 1722 est activé en cas de risque de tempête ou d'inondation, ce n'est pas un numéro d'urgence joignable en permanence.

**Quelques exemples**

- dégâts importants à la toiture
- maison inondée
- voie publique inondée

Ne vous mettez jamais en danger.

**Quelques exemples**

- abri de jardin endommagé
- chute d'arbre dans le jardin ou jardin sous eau
- panne d'électricité

En cas de sinistre, prenez contact avec votre assureur.



[www.1722.be](http://www.1722.be)





## Office du tourisme

Ce samedi 29 avril, l'Office du tourisme organisait le lancement de la saison touristique 2023. L'occasion de présenter aux opérateurs locaux les nouveaux produits touristiques pour la saison :

Une nouvelle chasse Totemus « Il est l'Heure de découvrir Cerfontaine » : Totemus est une application que **vous pouvez télécharger gratuitement sur votre smartphone**. Cette application vous permet de participer à des « chasses aux trésors » et de découvrir un lieu, un village, une ville de façon ludique. Et depuis ce vendredi 28/04, l'Office du tourisme est un lieu de départ pour une chasse Totemus. Il vous suffit de répondre à des questions pour obtenir la suite du parcours et des **explications sur le lieu, l'histoire, le folklore de Cerfontaine**. La chasse est disponible 24h/24 et 7J/7.

<https://totemus.be/les-chasses/136-namur-cerfontaine-il-est-lheure-de-decouvrir-cerfontaine/>

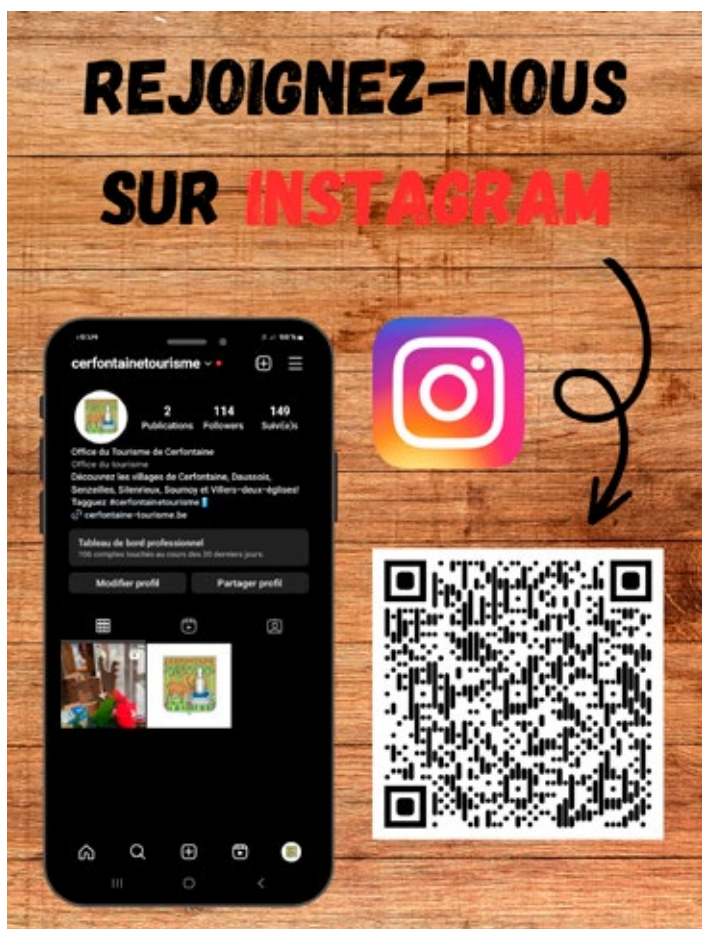
Carnet de Jeux pour enfants : Nous avons également réalisé un carnet de jeux à destination des enfants de 6 à 10 ans. L'idée est de susciter l'intérêt des enfants et leur donner envie de venir découvrir Cerfontaine et ses alentours. Le carnet de jeux est mis en vente au prix de 1€.

Une page Instagram et un coin selfie : Nous nous lançons dans l'aventure Instagram. Vous pouvez désormais nous suivre sous le pseudo «cerfontainetourisme». N'hésitez pas à nous mentionner sur vos futures publications, nous nous ferons un plaisir de les repartager ! Nous avons d'ailleurs créé un petit coin selfie dans notre bureau d'accueil.

**N'oubliez pas le Concours photo : les photos peuvent être envoyées jusqu'au 15/07. Ensuite, nous soumettrons les 15 clichés lauréats au vote du public.**

- 1<sup>er</sup> prix : la photo sera utilisée pour être la couverture de l'annuaire 2024
- 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> prix : les photos seront imprimées comme cartes postales et seront mises en vente à l'Office du tourisme.

**Pour plus d'informations**, n'hésitez pas à contacter l'Office du tourisme.



# Mr. Bricolage

## Walcourt

**Commandez en ligne, enlevez au magasin !**  
[www.mr-bricolage.be](http://www.mr-bricolage.be)

**Ouvert**  
Lundi de 13h à 18h30.  
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 18h30.  
Dimanche de 9h à 12h.

Rue de la Forge 21 - Tél. : 071 61 44 51

A collection of garden-related items including a table with chairs, a barbecue, a hot tub, a lawn mower, and a lounge chair, set against a background of a garden with a swimming pool.

### Tout pour votre jardin





## Office du Tourisme Syndicat d'Initiative

Avec le soutien de l'Administration communale

# Concours de façades fleuries 2023

## 1.200 € de prix

Inscription pour le 15 juillet au plus tard,

au bureau de l'Office du Tourisme (Place de l'Eglise, 9 – 5630 Cerfontaine), par téléphone au 071/64.46.67 ou par courriel à [cerfontaine.tourisme@gmail.com](mailto:cerfontaine.tourisme@gmail.com)

Droit d'inscription : 3€, à apporter au bureau de l'Office de Tourisme ou à verser au compte BE07 0682 4882 8366 au nom de l'Office du Tourisme

Pour participer au concours, inscription obligatoire

## N'oubliez pas de **DÉCLARER VOTRE REMORQUE** ou de la révoquer ...



La Fiscalité wallonne  
à la **RENCONTRE DU CITOYEN**

[www.finances.wallonie.be](http://www.finances.wallonie.be)



Centre d'appel Fiscalité  
081 33 00 01  
SPW Finances  
Au Gouvernement de la Région wallonne, n°29  
5100 Jambes  
[fiscalite.wallonie@spw.wallonie.be](mailto:fiscalite.wallonie@spw.wallonie.be)



**Le rendez-vous de l'été**

**Les 05 & 06 Août 2023  
Venez fêter nos 30 ans**

(Cerfontaine - Site de l'éco-vitrine)

**2 Jours de fête champêtre sur 4 Ha  
120 Exposants**

Animations musicales, spectacles équestres et canins, espaces saveurs, shows ancêtres voitures et tracteurs, balades nature, espaces enfants, etc...

**ENTRÉE GRATUITE**

Pour réserver votre emplacement :  
Marie-Christine : +32(0)496 47 25 98

## Des habitudes simples et gratuites contre les cambriolages domestiques

### Quelques conseils de prévention

- **Soyez un voisin vigilant.** Si vous êtes témoin de situations suspectes dans votre quartier, n'hésitez pas à contacter la police au 112.
- Vous êtes en voyage pour un certain temps : demandez une **surveillance policière** pendant votre absence et demandez à vos voisins/amis/parents de vider votre boîte aux lettres. De cette façon, votre absence sera moins remarquée. Ne trahissez pas votre absence de la maison sur les médias sociaux !
- Si la boîte aux lettres a été fracturée, soyez très attentif aux **fausses factures** que vous pourriez recevoir dans les jours qui suivent.
- **Verrouillez correctement votre porte** et emportez votre clé lorsque vous quittez votre domicile, même si vous ne vous absentez que pour une très courte durée.
- Faites l'inventaire de tous les objets de valeur (ordinateur, portable, smartphone, tablette, argent, bijoux...) de votre habitation. Ces informations peuvent aider la police dans son enquête en cas de cambriolage.
- **Rangez les objets de valeur** et ne les laissez pas à la vue de tous.
- Mettez **les matériaux d'emballage, comme les boîtes, des équipements nouvellement achetés** hors de vue

autant que possible pour éviter de donner des idées aux cambrioleurs potentiels.

- Donnez **l'impression** que votre maison est occupée lorsque vous êtes absent : branchez des lampes sur un programmateur, laissez la radio allumée,...
- **Sécurisez correctement vos appareils intelligents :** Effectuez les mises à jour dès que possible, sécurisez votre réseau WIFI avec un mot de passe fort et contactez des experts avant d'acheter un appareil intelligent.

Pour plus de conseils, consultez notre site web [www.besafehome-preventionvol.be](http://www.besafehome-preventionvol.be) !



## Les Espèces Exotiques Envahissantes

Les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE), également appelées « espèces invasives » sont des espèces animales ou végétales dont la présence dans notre écosystème en perturbe l'équilibre, créant des nuisances qui se répercutent sur notre société, notre écologie mais aussi notre économie.

Certaines espèces ont été introduites délibérément, d'autres accidentellement.

Pour savoir comment les reconnaître, comment les éradiquer ou comment éviter de les propager, le Contrat de Rivière Sambre

et Affluents a publié une série d'articles reprenant les principales plantes que l'on retrouve le long des cours d'eau. Nous vous invitons à vous rendre sur le site <https://www.crsambre.be/la-lutte-contre-les-especes-exotiques-envahissantes/> ou à scanner le QR code annexé pour en apprendre davantage.



## Connect my home

Le service « Connect my home » est disponible dans notre commune. Qu'est-ce que c'est ? Il s'agit d'une collaboration entre Ores, la SWDE, Proximus et VOO qui permet aux clients de ces diverses entreprises d'effectuer leurs travaux de raccordement via une seule demande, par le biais d'un seul interlocuteur, en une seule journée.

Pour en savoir plus : [www.connectmyhome.be](http://www.connectmyhome.be)





## Senior Focus : en cas d'urgence, chaque minute compte !

### Principe de fonctionnement

**Senior Focus** est un dispositif très simple proposé par la Province de Namur qui consiste en une **boîte en plastique** facilement reconnaissable à placer dans la **porte du réfrigérateur** des personnes âgées, des personnes isolées ou de toute autre personne qui en fait la demande.

Le kit Senior Focus se compose d'une boîte en plastique de couleur jaune, d'une fiche de renseignements à compléter et d'un **autocollant** à placer sur la porte intérieure du domicile, afin de ne pas être vu de l'extérieur.

**En cas d'urgence**, grâce à l'autocollant, les **services de secours** sont **avertis** en un coup d'œil de la présence du **kit Senior Focus dans le réfrigérateur**. Le kit contient toutes les informations médicales de la personne, ce qui permet une intervention plus efficace.

Il peut servir **en cas d'accident** - chute, malaise, erreur dans la prise de médicaments... - ou **en cas de disparition inquiétante** de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, de troubles de la mémoire ou de désorientation...

Les informations utiles sont écrites sur la fiche de renseignements placée dans la boîte et **une mise à jour des informations doit être faite régulièrement**, au minimum une fois par an.

La personne concernée remplit la fiche (plusieurs exemplaires sont livrés dans le kit), **avec l'aide de son médecin traitant ou d'un proche**.

### Commande

L'administration communale mettra à ces kits gratuitement à la disposition des personnes intéressées. Toutefois, dans un objectif de bonne organisation, ces dernières sont invitées à s'inscrire auprès du service Population (Mme Stéphanie



**SENIOR FOCUS**  
En cas d'urgence, chaque minute compte

SENIOR FOCUS AMÉLIORE LA PRISE EN CHARGE de la PERSONNE en DANGER au DOMICILE  
Toutes VOS INFORMATIONS MÉDICALES au même endroit CHEZ VOUS

PLUS D'INFORMATIONS AUPRÈS DE VOTRE COMMUNE ou sur [WWW.PROVINCE.NAMUR.BE](http://WWW.PROVINCE.NAMUR.BE)

Procurez-vous GRATUITEMENT le kit auprès de votre commune

PROVINCE DE NAMUR  
SENIOR FOCUS

Duchateau – 071/27.06.26 – [population@cerfontaine.be](mailto:population@cerfontaine.be)), pour le 28 septembre au plus tard.



**CATUPAN – Questions d'âinés**  
Numéro d'appel gratuit  
**0800/23 147**

Vous vous posez des questions au sujet de votre logement, de vos droits, d'aides financières, d'aides à domicile, de démarches administratives, de déplacements, de loisirs, de solitude, d'un besoin de soutien psychologique, etc...

**L'équipe vous répond du lundi au vendredi de 9h à 16h**

[catupan@province.namur.be](mailto:catupan@province.namur.be)

# ÉCOLE COMMUNALE DE SILENRIEUX

Une petite école de village où on se connaît

Coopération

Différenciation

Potager

Garderie  
et repas  
chauds

Écoute de  
l'enfant

Projet numérique

Projets  
Maternels et  
Primaires

Cycle 5-8

24H à l'école ou classes  
de dépaysement

Bien-être

**venez nous  
découvrir !**

Continuité maternelle-primaire



École communale de Silenrieux



0498/28.00.60



**Inscrivez-vous  
dès aujourd'hui !**

21, rue Royale  
(à côté de l'église)  
5630 Silenrieux  
071/63.35.93  
Direction :  
0498/28.00.60



**Atmosphère familiale**

•  
**Travail en cycle**

•  
**Pédagogie différenciée et  
individualisée**

•  
**Équipement multimédia**

•  
**Travail d'équipe**

•  
**Garderie gratuite**



-  **École**
-  **communale**
-  **de Silenrieux**
-  Nous prenons soin  
de vos enfants



## Ecole communale de Cerfontaine-Centre



Implantée au cœur du village dans un cadre rural agréable, notre école communale fondamentale est ouverte à chacun avec sa personnalité, ses talents et ses difficultés.

Nous nous efforçons de créer un climat de confiance, de respect mutuel et d'échanges pour préparer vos enfants à devenir les adultes de demain.

Notre équipe d'enseignantes, de professeurs de cours philosophiques, de seconde langue, d'éducation physique et de psychomotricité est à l'écoute des enfants et des parents afin de permettre des communications franches dans l'intérêt de chacun.



*Une école où il fait bon vivre  
et où tout est mis en oeuvre  
pour que chacun trouve sa place !*

### Horaires

- 7h00 : accueil garderie GRATUITE
- 8h30 : début des cours
- 12h05-13h30 : temps de midi
- 15h30 : fin des cours
- 15h45-16h45 : école des devoirs GRATUITE
- 15h30-17h30 : garderie GRATUITE
- Possibilité de réserver des repas complets

### PARTENAIRES

- CPMS(Centre Psycho-Médico-Social)
- CPSE (Centre de Promotion de la Santé à l'Ecole)
- Conseil communal des enfants
- Comité des parents
- Partenariat Police sécurité routière
- Benjamin secouriste
- Contrat de Rivière Sambre et affluents ASBL
- Syndicat d'initiative (à la découverte des villages et du patrimoine)

### Pour une visite, un renseignement, une inscription:

Anne Jacqmart - Directrice

☎ : 071/27.06.28 - 0472/25.24.29

E-mail : [ecoledecerfontaine@skynet.be](mailto:ecoledecerfontaine@skynet.be)

Site : <https://www.ecole-cerfontaine.be/>



## **Règlement Général de Police Administrative : rappels**

Nous sommes en période estivale et afin d'éviter tout malentendu, il me semble à nouveau utile de souligner quelques articles du RGPA (règlement général de police administrative), qui concernent les heures de fermeture des débits de boissons, et la lutte contre le bruit.

### **Section 3 - Des débits de boissons - Heures de fermeture - Maintien de l'ordre.**

#### **Article IC.1.6.3-1**

Dans la zone urbanisée, tout tenancier d'un débit de boissons, même occasionnel, est tenu de fermer son établissement à 2 heures les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche ainsi que les jours fériés et à 1 heure les autres jours.

Néanmoins, lors des fêtes de Noël, Nouvel An et de la Wallonie (3<sup>ème</sup> week-end de septembre uniquement) ainsi qu'à l'occasion des fêtes locales ou de quartiers spécialement et préalablement autorisées par l'autorité communale, les débits de boissons peuvent être ouverts jusqu'à 5 heures.

#### **Article IC.1.6.3-2**

En cas d'infraction à l'article IC.1.6.3-1 la police peut en ordonner la cessation immédiate. Au besoin, elle fait évacuer l'établissement.

#### **Article IC.1.6.3-3**

Le Bourgmestre peut ordonner par décision motivée par les exigences de la tranquillité publique ou du maintien de l'ordre, la fermeture totale d'un débit de boissons ou sa fermeture à une heure moins tardive que celle fixée à l'article IC.1.6.3-1

#### **Article IC.1.6.3-4**

Les heures d'ouverture et de fermeture de l'établissement doivent être lisiblement affichées à la porte d'entrée.

#### **Article IC.1.6.3-5**

§1 Il est interdit de se trouver en qualité de consommateur dans un débit de boissons en dehors des heures d'ouverture autorisées.

§2 En sa partie publique ou assimilée de la zone urbanisée, il est interdit de consommer des boissons ou produits enivrants autorisés à la vente ou non.

Par exception, la consommation des boissons enivrantes autorisées à la vente est permise sur les terrasses dûment autorisées; lors de toutes manifestations commerciales, festives ou sportives dûment autorisées par l'autorité communale et sur le domaine public, en quantité limitée, en accompagnement d'un repas.

En cas d'infraction, les boissons et/ou produits enivrants seront saisis administrativement sur instruction et responsabilité d'un Officier de police administrative.

A défaut d'être sollicité en restitution endéans les 5 jours, il sera procédé à la destruction.

Si leur état de pérennité est douteux, il sera procédé immédiatement à la destruction.

#### **Article IC.1.6.6-6**

Dans certaines circonstances spéciales, l'autorité communale pourra déroger à cette prescription. Cette autorité peut assortir cette dérogation de conditions qu'elle juge utiles. Les demandes de prolongation devront être adressées par écrit à l'autorité communale, au moins 30 jours à l'avance. En cas d'événements exceptionnels, ce délai pourra être raccourci à l'appréciation de l'autorité communale.

### **Section 1 - De la lutte contre le bruit.**

#### **Article IC.1.6.1-2**

Sans préjudice des dispositions légales, décrétales ou réglementaires, l'usage, à moins de cent mètres de toute habitation, de tondeuses, scies circulaires, tronçonneuses et autres engins bruyants, actionnés par moteur, de quelque nature que ce soit, électrique, à explosion ou à combustion interne, est interdit sur tout le territoire de la Commune, en semaine entre 22 heures et 7 heures et le dimanche et les jours fériés toute la journée sauf entre 10 et 12 heures.

Cette disposition n'est pas applicable aux engins agricoles et aux engins d'utilité publique.

Le Député-Bourgmestre,  
Christophe BOMBLED

---

## **Recrutement de deux manœuvres-lourds du niveau E**

Le Conseil Communal, en séance du 22.05.23, a décidé de lancer une procédure de recrutement en vue de la nomination de deux manœuvres-lourds du niveau E, échelle E2, pour le service technique communal.

L'appel public complet pour ce recrutement sera lancé début juillet, et sera diffusé dans la presse locale, aux valves communales, ainsi que sur le site Internet communal.



**Saison 2023/2024**

En prévision de la prochaine saison le **BC Cerfontaine** recherche des joueuses, joueurs & coaches pour compléter ses équipes :

**Garçons & Filles**  
 U7/8 (2016-2017-2018)  
 U10 (2014-2015)  
 U12 (2012-2013)

**Garçons**  
 U14 (2010-2011)  
 U16 (2008-2009)  
 U18 (2006-2007)  
 U21 (2003-2004-2005)  
 P2 Hommes : 1 ailier + 1 meneur

**Filles**  
 U14 (2010-2011)  
 U16 (2008-2009) 3 filles  
 P2 Dames : 1 ailière, 1 pivot, + 1 meneuse

**Coachs**  
 P2 Hommes & 1 coach U14 ou U16

secretaire.basketcerfontaine@gmail.com  
 Renseignements : 0477/738612

**Hall « Le Fouery »**

**STAGE BASKET & MULTISPORTS**

**3 À 16 ANS**

**21 au 25 août**

**GARDERIE GRATUITE de 8-17h**  
 Si moins de 25 participants, le stage n'aura pas lieu.

3 à 5 ans	9-12h : activités sportives	50 €
3 à 5 ans	9-12h : activités sportives 12-16h : garderie récréative	80 €
6 à 16 ans	9-16h : activités sportives	80 €

Les enfants doivent être propres et sans linge.

Inscriptions : Séverine Scaillet -> [scailletseverine@hotmail.com](mailto:scailletseverine@hotmail.com)  
 ou 0477/73.82.75 ou 082/21.95.85 après 18h

N° compte du club : BE42-7512-0158-6854

## Tri des papiers-cartons : évitez le carton rouge !

Rien de plus simple que de sortir ses papiers-cartons pour le ramassage en porte à porte...

Et pourtant, un petit rappel des règles s'impose pour éviter le carton rouge !

### QUELS SONT LES DÉCHETS ACCEPTÉS ?

**Tout ce qui est en papier et carton, propre, sec et non gras :**

- **Papiers :** journaux, revues, magazines, enveloppes, divers papiers, etc. Enlever le film plastique des journaux, revues et dépliants.
- **Cartons :** boîtes en carton, emballages de céréales, poudre à lessiver, etc.

### QUELLES SONT LES ERREURS DE TRI ?

- Les sacs, les films et les emballages plastiques (Enlevez le plastique autour de vos revues ou publicités)  
-> **poubelle résiduelle.**
- Les emballages en carton souillés ayant contenu des aliments (cartons à pizza, cartons à tartes ou à gâteaux, cartons des surgelés..., etc.)  
-> **les déchets biodégradables**
- Le papier-peint, les radiographies, la frigolite  
-> **les recyparcs**

### QUEL EST LE BON CONDITIONNEMENT ?

Les papiers-cartons doivent être propres, dépliés et aplatis, glissés dans une boîte en carton résistante et fermée. N'utilisez pas de bandes adhésives, de fil métallique ou de sacs en plastique.

### QUEL EST LE BON CONTENANT ?

Évitez le bac en plastique pour présenter vos papiers-cartons. En effet, le BEP Environnement décline toute responsabilité s'il est endommagé lors de la collecte. D'autant plus qu'une fois vidé, par grand vent, il pourrait s'envoler et occasionner des dégâts.

**Privilégiez un conteneur jaune de 240 litres, qui propose de nombreux avantages :**

- Il améliore les conditions de travail du personnel de collecte, avec moins de charge à porter ;
- Il facilite le stockage de vos papiers-cartons ;
- Il évite de soumettre la collecte aux intempéries car la matière mouillée est plus difficile à recycler ;
- Il permet de lutter contre la salubrité publique en évitant d'éparpiller les papiers sur nos trottoirs.

### Où acheter ces conteneurs jaunes ?

Les conteneurs sont disponibles sur demande auprès de votre administration communale.

### UN CONTENEUR JAUNE PRESQUE VIDE ? AU GARAGE !

Attendez que le conteneur soit bien rempli pour le sortir et le présenter à la collecte en porte à porte ! Ceci permet d'éviter des efforts inutiles pour vous, mais aussi pour les collecteurs et permet aux tournées de collecte de gagner du temps.



# ARBC

## Débouchage

Débouchage

Curage

Recherche puits perdu

Inspection caméra

Neutralisation citerne mazout

✉ info@arbc.be

📘 ARBC.DÉBOUCHAGE

🌐 www.debouchage-arbc.be

☎ 0477 40 74 49 - 0498 38 30 72

📍 Rue du Tilleul 15, 6120 Ham-sur-Heure-Nalinnes

**DÉPANAGE 7J/7 & 24H/24**



DÈS 15 ANS



**RANCE**

060/21 06 20

0474/24 83 73

cefa@itcfrance.be



BOUCHERIE  
7<sup>e</sup> TRAITEUR

PARCS & JARDINS  
SYLVICULTURE



**3 JOURS RÉMUNÉRÉS  
EN ENTREPRISE**



**+ 2 JOURS À L'ÉCOLE**

**CHOISIS UN SUPER MÉTIER  
AVEC EMPLOI À LA CLÉ**

[www.cefa-rance.be](http://www.cefa-rance.be)

**NOUVEAU  
AGENT AGRICOLE  
POLYVALENT**

Sous réserve d'acceptation



**BUREAU BULTOT SPRL**

Assurances  
Epargnes – Placements

Cerfontaine - Place du Monument 2B

Tél : 071 / 64 31 31

info@bureaubultot.be

www.bureaubultot.be



*Grand Merci...*

aux annonceurs chez  
qui nous vous recommandons  
vos travaux et achats !